

L'ÉDITO DU MAIRE



Notre village ne s'arrête pas à un tas de pierres entrecoupé de rues, c'est tout d'abord un lieu fait d'échanges, de services, de mise en commun. Celle-ci n'est pas un dû, elle s'acquiert, elle s'enrichit, elle se transmet par notre participation. Si le devoir d'investissement quotidien du personnel municipal, des conseillers municipaux, des membres d'associations et de tous les bénévoles, est normal, elle ne doit pas servir de prétexte pour les autres à l'inaction dans la construction, l'entretien

et l'animation de notre bien commun.

Lors du dernier conseil d'école, il a été demandé de mettre en place un soutien scolaire pour nos jeunes, qui pourrait être assuré par nos anciens. Je me félicite que cette idée ait été bien accueillie par certains de nos anciens qui sont prêts à s'investir bénévolement dans cette aide. Il ne nous reste plus qu'à l'organiser. A cette demande, ce sont encore et toujours ces mêmes anciens qui ont répondu alors qu'ils sont déjà très investis dans la vie de la Commune. Pour faire perdurer dans le temps ces services forts utiles, il nous faut préparer la relève.

En mars 2026, il nous faudra voter pour un nouveau conseil municipal. Beaucoup de nos conseillers municipaux actuels ne se représenteront pas, l'âge venant et ayant déjà beaucoup donné pour nous tous. De mon côté, tout en acceptant mon devoir de responsabilité d'en assurer la transition, mon âge avançant, je dois pouvoir me retirer de la vie publique.

Chers amis, 2026, c'est demain, il vous faudra prendre la responsabilité de l'avenir de notre communauté en mains. Cet investissement de responsabilité, pour le bien de tous, est vital, sans celui-ci, notre village aura comme avenir de devenir un petit tas de pierres entrecoupé de rues, géré administrativement par la ville de Cergy.

Pour vous aider à faire ce pas et faciliter ce passage de témoin, j'aimerais ouvrir le Conseil Municipal et les commissions de travail aux administrés qui voudraient se faire une idée de l'engagement que prennent vos élus pour le bien commun, comme « conseillers stagiaires ». N'hésitez pas à prendre contact en Mairie grâce au bulletin réponse ci-joint.

Je vous souhaite bonne lecture de cet important petit journal municipal qui retrace la vie de notre communauté villageoise.

Amitiés et à bientôt



ATTENTION

La mairie sera **fermée du mercredi 1^{er} au samedi 11 mai** inclus.

Ré-ouverture **le mardi 14 mai**

Sommaire

Edito	
Fermeture mairie...	p.1
Entreprises à Puisieux CR du Conseil	p.2
La mairie fait peau neuve	p.3
Animations à Puisieux...	p.4/5
Info département/ Région	p.6
A faire soi-même...	
Recettes à partager...	p.7
Etat civil, agenda, infos	p.8

PRESENTATION DES ENTREPRISES A PUISEUX-PONTOISE



Est une agence de location de véhicules premium situé « Chemin de Courcelles Puisseux-Pontoise » face à Truffaut.

Cette entreprise a pour mission d'offrir à chaque conducteur des sensations de conduite uniques en louant des voitures de haut de gamme, comptant parmi les plus prisées du marché : le meilleur que l'automobile puisse offrir.

En s'appuyant sur les technologies progressives et la créativité des plus grands constructeurs automobile, A.S.S LOC se veut être un acteur majeur pour un mode de consommation plus durable et respectueux de l'environnement

Des formules de location et de mise à disposition sont proposées, selon le véhicule sélectionné, chauffeur et essence inclus. Une alternative pour vos besoins liées à l'événementiel (mariage, clip, série, film...).

Louez uniquement les meilleures voitures du moment !



<https://www.assloc.com/>



06 61 02 13 23



contact@assloc.com

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la session du 13/12/23, le conseil municipal a approuvé

➤ AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCES

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que les articles L622-1 à L622-6 et les articles L214-3 à L214-7 du Code Général de la Fonction Publique prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents publics territoriaux.

Il précise que la loi ne fixe pas les modalités d'attribution concernant les autorisations liées à des événements familiaux et que celles-ci doivent être déterminées localement par délibération, après avis du Comité Social Technique.

Le Maire propose, à compter du 01/01/2024 de retenir les autorisations d'absences telles que présentées au Conseil.

Dans les conditions suivantes : La demande d'autorisation d'absence s'effectue auprès de l'autorité territoriale sous forme d'un écrit accompagné d'un justificatif tel qu'acte de naissance ou de décès. Les autorisations spéciales d'absence sont accordées en fonction des nécessités de service. La durée de l'autorisation d'absence peut être majorée éventuellement d'un délai de route de 48h maximum laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale. Pour ce qui concerne les familles recomposées, les autorisations

d'absence pourront être accordées au cas par cas, en fonction de la réalité des liens existants au sein de la famille

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Comité technique et après en avoir délibéré **ADOpte, à l'unanimité des membres présents** les propositions du Maire et le chargeant de l'application des décisions prises.

➤ AUTORISATION A M. LE MAIRE DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédent.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à l'échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette » ;

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Il est proposé au conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2024, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

La mairie fait peau neuve...

Chers Puiséens, Puiséennes,

Datant de la fin du XXVIIIème début XIXème et bien qu'ayant bénéficié de nombreux aménagements la mairie nécessitait cependant des travaux mais les surprises furent nombreuses.

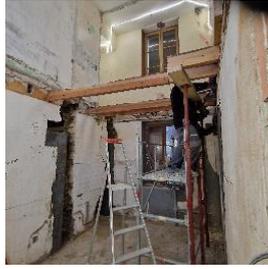
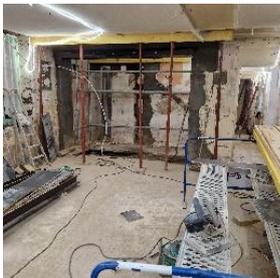
Après l'amiante, les planchers et la toiture étaient à reprendre dans leur totalité ainsi qu'une bonne partie des linteaux.

Les travaux débutent fin 2023 :



Etat d'avancement :

- fin décembre 2023 : le secrétariat est méconnaissable ...



- février 2024 : la neige s'invite au rendez-vous... mais ça avance



- mars 2024 : nouveaux planchers, sablage de la façade ...



ANIMATIONS A PUISEUX

Fête du bien-être et de l'amour,

le week-end du 10-11 février, a réuni cette année, et pour la 2^e fois, des artisans du bien-être et des ateliers, organisés par la commission vie du village pour nos enfants, étaient proposés le samedi après-midi.

En voici quelques photos de nos artisans



Douceurs sucrées



Produits à base de cire d'abeilles



Savons naturels



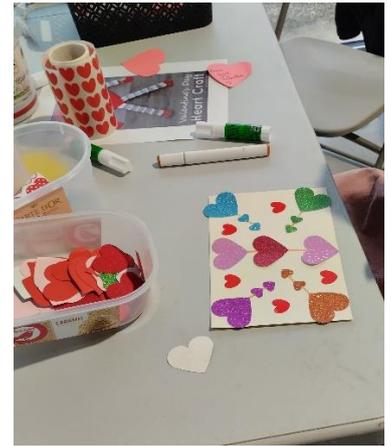
Fleuriste



Bougies naturelles cire d'abeilles

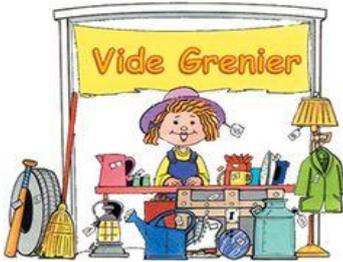
Et des belles productions de nos artistes en herbe...

Merci aux parents qui ont fait le déplacement pour honorer cet atelier !





VIDE-GRENIER 2024



Dimanche 28 avril, vous pourrez participer ou flâner au vide-grenier de Puisseux-Pontoise.

Un **food truck et une buvette** vous y attendrons pour un moment convivial en ce début de printemps.



RAPPEL : La circulation est interdite dans le village de 4h à 19h dimanche 28 avril.

Le **stationnement** est lui aussi interdit dès le **samedi 27 avril 20h**, selon l'arrêté de circulation délivré par la mairie de Puisseux-Pontoise le 06 février 2024.



FÊTE DU VILLAGE 2024

C'est avec joie et plaisir que nous nous retrouverons **samedi 1er juin** pour la traditionnelle Fête du Village.

Elle se déroulera en trois temps.

Tout d'abord l'après-midi dès **14h au stade**, structures gonflables, quad, jeux, maquillage et buvette lanceront les festivités pour petits et grands.



Ensuite à **19h l'apéritif** vous sera offert par la mairie et l'ensemble du conseil municipal à la salle polyvalente François Lemonnier.

Pour clore, la soirée se poursuivra par un **repas** portugais ponctué de la célèbre tombola, la pesée du panier garni, le concours du « Meilleur Pâtissier de Puisseux » et la soirée dansante jusqu'au bout de la nuit.



Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres le flyer de la fête du village avec le **coupon** qui vous permettra de vous **inscrire au repas et choisir le plat** que vous souhaitez déguster.

Il vous sera aussi proposé en **pré-vente** les **tickets de tombola**.



Rejoignez-nous pour participer à cet événement traditionnel autour d'une journée et soirée conviviale mêlant activités et animations.

INFORMATIONS DEPARTEMENT-REGION



La Flamme Olympique Le Département du Val d'Oise accueillera le relais de la flamme de Paris 2024 le **19 juillet 2024**. Cet événement représentera une grande fête populaire qui rassemblera des dizaines de milliers de Valdoisiens et le monde sportif à travers les villes et villages du territoire.

Le parcours du relais de la Flamme Olympique sera composé de 7 étapes pour aller à la rencontre de tous les Valdoisiens à travers tous les territoires du département :

- Théméricourt au cœur du Vexin français ;
- Méry-sur-Oise à Auvers-sur-Oise, village d'artistes ;
- La Forêt de Montmorency à Saint-Prix ;
- Des bords de l'Oise à Pontoise à Cergy devant l'Hôtel du Département ;
- De Sarcelles à Garges-lès-Gonesse ;
- De Corneilles-en-Parisis, à Argenteuil en passant par Sannois et Franconville ;
- De Deuil-la-Barre à Soisy-sous-Montmorency en passant par Enghien-les-Bains, Saint-Gratien, Ermont et Eaubonne.

La Flamme Paralympique

La Flamme Paralympique Le département aura également l'honneur de recevoir la Flamme Paralympique le 27 août 2024. Allumée à Sotke Mandeville en Grande-Bretagne, berceau du sport paralympique, la Flamme entamera son périple par la traversée symbolique du tunnel sous la Manche. À son arrivée sur les côtes françaises à Calais, elle se divisera en 12 réparties aux quatre coins de l'Hexagone. Son entrée dans le Val d'Oise aura lieu le troisième jour de Relais en France, lorsque les 12 Flammes seront réunies en Ile-de-France. **Le parcours du relais de la Flamme Paralympique dans le département sera composé de 3 étapes :**

- La Roche-Guyon, labellisé « Plus beaux villages de France »
- Cergy, Axe majeur
- Louvres



Dans le cadre de sa grande cause régionale 2023 consacrée à la jeunesse, la **région Ile de France** a créé une **application, LABAZ**, destinée aux jeunes Franciliens de **15 à 25 ans**.

Cette application **gratuite** est le portail sur lequel se retrouveront, à terme, toutes les aides de la région Ile de France.

D'ores et déjà, la Région Ile de France met à disposition, sur l'application Labaz, un « **pass sport et culture** » d'une valeur de **100 euros** pour faciliter l'accès des **15-17 ans** aux pratiques sportives et culturelles.

Elle permet aussi, aux jeunes de **15 à 25 ans**, de bénéficier des **aides au vélo** proposées par **Ile de France Mobilités** pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique (**100 euros**) ou à assistance électrique (**400 euros**).

Vous pouvez trouver, sur Labaz, des **bons plans** pour assister à des événements sportifs ou culturels organisés en partenariat avec la Région, au premier rang desquels le **J.O et J.O Paralympiques**, avec plus de **30 000 places à gagner gratuitement sur la plateforme**.



A FAIRE SOI-MÊME

Des sous verres tropicaux en pâte Fimo



Envie d'un objet déco et pratique ? Découvrez ce tuto 2 en 1 et créez des sous verres tropicaux en pâte Fimo. Ces

sous verres peuvent également servir de caches verres, astucieux non ? En forme de pastèque, de citron ou encore citron vert, réalisez des sous verres tendances !

Temps : 1h difficulté : facile

Astuces : placez au préalable du papier sulfurisé sous la plaque FIMO, pour faciliter la mise au four ultérieurement. Cela vous évitera de déformer le cercle FIMO lorsque vous le retirerez de la surface sur laquelle il se trouve.

Les travaux en cours et les restes de matériel doivent être protégés du soleil et de la chaleur et peuvent être conservés dans un bocal à vis ou dans un film alimentaire pour les protéger de la poussière et de la saleté.

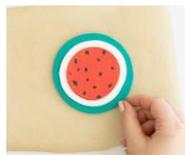
Matériel :

- 1 pâte **Fimo Soft** couleur Noir
- 1 pâte Fimo Soft couleur Blanc
- 1 pâte Fimo Soft couleur Jaune citron
- 1 pâte Fimo Soft couleur Rouge indien
- 1 pâte Fimo Soft couleur Vert émeraude
- 1 pâte Fimo Soft couleur Vert tropical
- 1 rouleau
- 1 petit couteau pointu ou scalpel
- Un emporte-pièce rond de 6,5 cm de diamètre
- 1 machine à pâte à modeler



Pastèque

1- Étalez un bloc de FIMO soft émeraude à l'aide d'un rouleau acrylique, sur une épaisseur d'environ 4 mm.



Découpez le gabarit du cercle 9 cm dans un papier un peu rigide, placez-le sur la feuille FIMO et découpez-le avec un couteau.

2- Étalez maintenant un bloc de FIMO soft blanc à l'aide du rouleau acrylique, sur une épaisseur de 1 mm.

Découpez le gabarit du cercle (7 cm), placez-le sur la feuille FIMO blanche et découpez-le à nouveau autour avec le couteau.

3- Étalez un bloc de FIMO soft rouge indien avec le rouleau acrylique sur une épaisseur d'environ 1 mm.

Pour réaliser les graines de melon, roulez du bout des doigts un peu de FIMO soft noir en petites boules et répartissez-les sur la feuille de FIMO rouge.

4- Couvrir de papier sulfurisé et rouler avec le rouleau acrylique en exerçant une légère pression afin d'incorporer les points noirs dans la feuille FIMO rouge.

5- Découpez maintenant un cercle à l'aide d'un emporte-pièce rond (6,5 cm de diamètre).

Alternativement, découpez à nouveau le gabarit du cercle (6,5 cm) dans du papier, placez-le sur la feuille FIMO rouge et découpez-le autour avec le couteau.

6- Placez maintenant les 3 cercles les uns sur les autres par ordre de taille et appuyez soigneusement pour qu'ils tiennent ensemble.

Pour pouvoir y insérer une paille plus tard, découpez un trou de 1 cm au centre du cercle.

Citron

1- Pour réaliser une couverture en forme de citron vert, étalez un bloc de FIMO soft vert pomme à l'aide du rouleau acrylique, sur une épaisseur d'environ 4 mm.

Découpez le gabarit du cercle (9 cm) dans du papier, placez-le sur la feuille FIMO et découpez-le autour avec le couteau. Mettez le reste de côté. Répétez avec un bloc de FIMO soft blanc, mais étalez la feuille sur une épaisseur de 1 mm. Découpez ensuite un cercle de 7 cm de diamètre.

2- Prenez maintenant le rouleau acrylique et étalez à nouveau le reste de FIMO soft vert pomme (vous pouvez utiliser la pâte que vous venez de réserver !) sur une épaisseur de 1 mm.

Divisez le gabarit de cercle (6,5 cm) en 6 petits « morceaux de tarte » et découpez-les dans la feuille FIMO verte.



3- Placez maintenant les cercles FIMO les uns sur les autres, d'abord verts, puis blancs, et enfin positionnez les morceaux de tarte individuels.

4- Placez les morceaux de tarte verte au milieu pour ressembler à un citron vert.

5- Pour pouvoir y insérer une paille plus tard, découpez un trou de 1 cm au centre du cercle.



Vous pouvez ainsi créer autant d'autres fruits que vous le souhaitez. Lorsque vous êtes satisfait de vos fruits FIMO, disposez-les tous sur du papier sulfurisé et faites durcir au four pendant 30 minutes à 110° C / 230° C

Recettes testées, validées... à partager

Temps de préparation : 5 minutes

Mimosa tropical alcool

340 g d'ananas frais, mûr, coupé en morceaux
170 g de glaçons
115 g de rhum blanc
Malibu à la noix de coco
1 bouteille de vin pétillant, de type prosecco ou 1 bouteille



de vin pétillant
6 cerises cocktail

Lassi mangue

400 g de mangue, coupée en morceaux
600 g de yaourt nature
400 g de lait
50 g de sucre en poudre



Citronnade

2 ou 3 citrons, non épluchés, non traités
coupés en deux
1000 g d'eau froide
100 g de sucre en poudre, selon vos goûts
10 glaçons.



INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL

Il est arrivé
MOHAMED Younus le 03 avril 2024

LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION



CALENDRIER 2024
DE COLLECTE DES DÉCHETS



A télécharger :

<https://www.cergy-pontoise.fr/la-collecte-de-vos-dechets-et-encombrants>

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, **vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.**



Vous pouvez **donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.** Grâce au téléservice [Maprocuration](#), vous pouvez faire votre demande de procuration **en ligne.**

Vous devrez ensuite la faire valider en vous **déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat**, dans les deux mois qui suivent.

Vous aurez à présenter un **titre d'identité** et votre **référence d'enregistrement** « **Maprocuration** ».

AGENDA

Dimanche 28 avril : Vide grenier à Puisseux

Samedi 1^{er} juin : Fête du village.

Dimanche 9 juin : Elections européennes
2 rue de la fontaine
salle François Lemonnier

OFFICES RELIGIEUX

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Mercredis: messe 19h
(sauf vacances scolaires)

Culte Impact Centre Chrétien
3 chemin du clos

Dimanche : 8h15-10h30 / 11h-13h30

SITE INTERNET COMMUNAL puisseux-pontoise.fr



Elections européennes

9 Juin 2024



Les prochaines élections européennes auront lieu **entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union européenne.** Pour la

France, elles se tiendront le dimanche 9 juin 2024.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les **représentants au Parlement européen** - ou "eurodéputés" - au **suffrage universel direct à un tour**, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Tout citoyen français et européen **âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin** peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.



Une application **GRATUITE** pour les citoyens permet de se tenir au courant des publications de la commune.

Les messages vous concernent tous : alertes, actualités, vie locale, etc.

L'objectif étant d'**améliorer la communication sur la commune**, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

Aujourd'hui nous comptons **157 abonnés** qui sont au courant de toutes les informations concernant la commune ou l'Agglo! Merci à vous !



C'est arrivé à Puisseux... ça **NE DOIT PAS** se reproduire !



MAIRIE

1 rue de l'église

mairie.puisseux-pontoise.95@wanadoo.fr

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture au public :

9 H – 12 H MERCREDI, SAMEDI

14 H – 18 H MARDI, VENDREDI